

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Texte en français et en anglais.
Text in French and English.

THE PROVINCIAL LEGISLATURE having passed an Act requiring all the ACCOUNTS OF THE GOVERNMENT to be kept in DOLLARS AND CENTS, from the FIRST OF JANUARY next, it is desirable that the same system of Accounting should be generally adopted throughout the country.

The BANKING INSTITUTIONS have, therefore, resolved to make a similar change, to take effect at the above mentioned period; and they request that parties transacting business with them will have the amount of all Bills of Notes intended for Discount or Collection, and falling due on and after the first of January next, expressed in Dollars and Cents. It will also be necessary that all Cheques and other forms, in use for Banking purposes, be adapted to the Decimal System.

1st Mar. 1857.
For the Bank of Montreal—D. DAVIDSON, Cashier.
For the Bank of British North America—THEOS. PATON, General Manager.
For the Commercial Bank of Canada—C. S. ROSS, Cashier.

For the Bank of Upper Canada—THOMAS G. RIDDOTT, Cashier.
For the City Bank—F. MACCULLOCH, Cashier.
For the Quebec Bank—C. GETHINGS, Cashier.
For the Gore Bank—A. STEVEN, President.
For la Banque du Peuple—B. H. LEMOINE, Cashier.
For Mulsons' Bank—WILLIAM MOLSON, President.

For the Bank of Toronto—A CAMERON, Cashier.
For the Niagara District Bank—THOMAS R. MERRILL, Vice-President. 67—8m-1

Postage on Newspapers and Periodicals.
POST OFFICE DEPARTMENT.
Toronto, 18th July, 1857.

UNDER THE POST OFFICE LAW of last session, taking effect from the 1st August 1857, Newspapers printed and published in Canada, mailed direct from the office of Publication, will pass free of Canadian Postage.

Periodicals so printed and published, and mailed when specially devoted to Religious and to General Education, to Agriculture, or Temperance, or to any branch of Science, will pass free any one Post Office to another within the Province.

Transient and occasional Papers and Periodicals, mailed by Post if pre-paid by Postage stamp—one-half penny, if not exceeding 3 oz. in weight, and 2d if over 3 oz.

Postage Stamps of the value of one half-penny each, will be sold to the Public at all principal Post Offices, (including all Money Order Offices) with a discount of 5 cents on purchases of not less than twenty Stamps, and will be available in payment of Newspapers and Periodicals, and Drop or Town Letters.

R. SPENCE,
Post Master General.

AGRICULTURAL ASSOCIATION OF LOWER CANADA.
PROVINCIAL AGRICULTURAL AND INDUSTRIAL EXHIBITION!
TO TAKE PLACE AT MONTREAL, ON THE 16th, 17th, and 18th Sept., 1857.

\$6,500 to be distributed in Prizes.
Diplomas will also be awarded in the Industrial Department.

AGRICULTURAL DEPARTMENT.
10 Classes, 194 Sections.
1, Cattle; 2, Sheep; 3, Swine; 4, Horses; 5, Dairy Produce; 6, Sugar; 7, Field Productions; 8, Agricultural Implements; 9, Foreign Stock; 10, Poultry and Birds.

HORTICULTURAL DEPARTMENT.
3 Classes, 63 Sections.
1, Bouquets, Wreaths and Flowers; 2, Fruits; 3, Vegetables.

INDUSTRIAL DEPARTMENT.
13 Classes, 690 Sections.
1, Painting in Oil, Pencil and Crayon, and Daguerotypes; 2, Ladies' Exhibition of Fancy Work, &c.; 3, Printers', Bookbinders and Lithographers' Work; 4, Cabinet Work and Musical Instruments; 5, Carpenters', Joiners', Coopers' and Turners' Work; 6, Marble, Stone, Brick and Tiles; 7, Ores and Metals, Machinery and Manufactures of Iron, Brass, Copper, Lead and Tin; 8, Woollen, Cotton, Linen and Hemp Manufactures; 9, Leather, Manufactures of Leather and India Rubber; 10, Industrial Products, chemically or otherwise compounded; 11, Hatters', Furriers' and Clothiers' Work; 12, Indian Productions and Curiosities; 13, Carriages and Sleighs.

For Prize Lists, Forms of Entry, and information addressed [post-paid, if by mail] the Secy-Treasurer in Montreal. For particulars of the Industrial Department, address the Exhibition Committee of the Mechanics' Institute; and for particulars of the Horticultural Department, address the President of the Horticultural Society.

All exhibitors must furnish the undersigned, on or before the 8th September, at his office, No. 33, Notre Dame Street, with a list and description of the articles they intend to enter for exhibition, as after that day, no entries can be received.
JOSEPH PERRAULT,
Secretary-Treasurer.

LOCAL COMMITTEE OF SUPERINTENDENCE.
The Mayor of Montreal, Henry Starnes, Esq.; Hon. James Ferrier; Dames Masson, Esq.; T. S. Brown, Esq.

EXHIBITION COMMITTEE MECHANICS' INSTITUTE.—Charles Grath, Esq.; Wm. Rodden, Esq.; David Brown, Esq.; Geo. Weaver, Esq.; John Fleicher, Esq.

PRESIDENT OF THE HORTICULTURAL SOCIETY: James Ferrier, Jr., Esq.
Montreal, July 11, 1857.

AGRICULTURAL ASSOCIATION OF LOWER CANADA.
PROVINCIAL AGRICULTURAL AND INDUSTRIAL EXHIBITION!
TO TAKE PLACE AT MONTREAL, ON THE 16th, 17th, and 18th Sept., 1857.
\$6,500 to be distributed in Prizes.
Diplomas will also be awarded in the Industrial Department.

- Hotels.
RUSSELL'S HOTEL, PALACE STREET, QUEBEC.
SALOON DE COMPAIN, MONTREAL.
ST. LAWRENCE HALL, MONTREAL.
RUSSELL'S HOTEL, TORONTO.
ASTOR HOUSE, NEW YORK.
METROPOLITAN HOTEL, NEW YORK.
ST. NICHOLAS HOTEL, NEW YORK.
CLINTON HOTEL, NEW YORK.
DELMONICO'S RESTAURANT, NEW YORK.
TAYLOR'S SALOON, NEW YORK.
PARKER'S HOTEL, BOSTON.
TREMONT HOTEL, BOSTON.
REVERE HOUSE, BOSTON.
AMERICAN HOUSE, BOSTON.
JONES' HOTEL, PHILADELPHIA.
MONTEAGLE HOTEL, NIAGARA FALLS.
CLIFTON HOUSE, NIAGARA FALLS.
OTTAWA HOTEL, MONTREAL.
MONTREAL HOUSE, MONTREAL.
FRANKLIN HOUSE, MONTREAL.
IRISHES HOTEL, MONTREAL.
ST. NICHOLAS HOTEL, MONTREAL.
RICHELIEU HOTEL, MONTREAL.
LAMB'S HOTEL, TORONTO.
SWORD'S HOTEL, TORONTO.
ST. NICHOLAS SALOON, TORONTO.
IRELAND'S HOTEL, TORONTO.
CHOICE FARMING LANDS.

The Illinois Central R. R. Company
IS NOW PREPARED TO SELL ABOUT 1,500,000 Acres OF CHOICE FARMING LANDS IN TRACTS OF 40 ACRES AND UPWARDS, On Long Credits, and at Low Rates of Interest.

These lands were granted by the Government to aid in the construction of this Road and are among the richest and most fertile in the world. They extend from North East and North West, through the middle of the State, to the extreme South, and include every variety of climate and production found between those parallels of latitude. The Northern portion is chiefly prairie, interspersed with fine groves, and in the middle and Southern sections timber predominates, alternated with beautiful prairies and openings.

The climate is more healthy, mild and equable than any other part of the country—the air is pure and bracing, while living streams and springs of excellent water abound.

Bituminous Coal is extensively mined, and supplies a cheap and desirable fuel, being furnished at many points at \$2 to \$4 per ton—and wood can be had at the same rate per cord.

L. SCOTT & CO.'S REPRINT OF THE BRITISH PERIODICALS AND THE FARMER'S GUIDE.
L. SCOTT & CO., NEW YORK, continue to publish the following leading British Periodicals, viz:
1. THE LONDON QUARTERLY (Conservative).
2. THE EDINBURGH REVIEW (Whig).
3. THE NORTH BRITISH REVIEW (Free Church).
4. THE WESTMINSTER REVIEW (Liberal).
5. BLACKWOOD'S EDINBURGH MAGAZINE (Tory).

These Periodicals ably represent the three great political parties of Great Britain—Whig, Tory, and Radical—but politics forms only one feature of their character. As Organs of the most profound writers of Science, Literature, Morality, and Religion, they stand, as they ever have stood, unrivalled in the world of letters, being considered indispensable to the scholar and the professional man, while to the intelligent reader of every class they furnish a more correct and satisfactory record of the current literature of the day, throughout the world, than can be possibly obtained from any other source.

The receipt of ADVANCE SHEETS from the British publishers gives additional value to these Reprints, inasmuch as they can now be placed in the hands of subscribers about as soon as the original editions.

Per ann. For any one of the four Reviews - - - \$3 00 For any two of the four Reviews - - - 5 00 For any three of the four Reviews - - - 7 00 For all four of the Reviews - - - 8 00 For Blackwood's Magazine - - - 9 00 For Blackwood and the three Reviews - - 9 00 For Blackwood and the four Reviews - - 10 00
Payments to be made in all cases in advance. Money current in the States, where issued will be received at par.
The Publishers will pay the United States postage.
N. B. The price in Great Britain of the five Periodicals above-named is about \$31 per annum.

THE FARMER'S GUIDE, TO SCIENTIFIC AND PRACTICAL AGRICULTURE.
By HENRY STEPHENS, F.R.S., of Edinburgh, and the late J. P. NORTON, Professor of Scientific Agriculture in Yale College. New Haven. 2 vols. Royal Octavo. 1600 pages, and numerous Wood and Steel Engravings.

This is confessedly, the most complete work on Agriculture ever published, and in order to give it wider circulation the publishers have resolved to reduce the price.
FIVE DOLLARS FOR THE TWO VOLUMES!
When sent by mail (post-paid) to California and Oregon the price will be \$7. To every other part of the Union, and Canada (post-paid), \$6. This work is not the old "Book of the Farm." Remittances for any of the above publications should always be addressed, post-paid, to the Publishers.
LEONARD SCOTT & CO., No. 64 Gold-street, New York. Quebec, March 21, 1857.

Inspector General's Office, CUSTOMS DEPARTMENT, Toronto, 9th December, 1856.
His EXCELLENCY THE GOVERNOR GENERAL by an Order in Council, bearing date the 4th of December, 1856, has been pleased to order and direct that Cloth and other Materials required for making up Military Clothing for the use of the Provincial Militia, be admitted free of Duty of Customs, upon the Appraiser, or other competent person, ascertaining the value for duty of the Cloth or other Materials imported and used in Regimental Uniforms, for the Private as well as the Officer, and that the duty thereon be ascertained and allowed to each Company through the Adjutant General of Militia and Officer in charge of the Company, upon the oath of the party that said cloth and other materials had paid duties of Customs on their importation which had not been refunded.

By Command,
R. S. M. BOUCHETTE,
Commissioner of Customs.

Provincial Tug Steamers Notice.
THE above STEAMERS are now prepared to TOW VESSELS up or down the lower St. Lawrence, assist and make surveys on Wrecks, in any part of the river and Gulf.
They will be found stationed at Big, Brandy Pot, Quebec, and other places at all times for this purpose.
Any application made to the undersigned will be immediately attended to.
F. BUREAU, Agent, Office Old City Bank Buildings, St. Peter Street. Quebec, 28th April, 1857. 50

Ammones Francaises.
AVIS.
Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le publie en général de l'encouragement qu'il en a reçu, saisit cette occasion pour informer qu'il vient de recevoir un assortiment étendu de nouvelles marchandises, qu'il vendra à très bas prix.
Ayant résolu de ne vendre, à commencer du 1er mai prochain, qu'à une légère avance sur le prix coûtant, et à un seul prix, il espère continuer à mériter une part de leur patronage.
JEROME BERUBE,
St Roch.
Québec, 6 juin 1857.
N. B. Les journaux de cette ville sont riés de publier le présent avis. J. B.

Costumes Militaires.
Le Soussigné profite de l'occasion pour informer le public qu'il est maintenant préparé prendre des Contrats pour la confection et habillement militaires de toutes espèces pour des Compagnies de milice.
Les draps, fournitures sont de la première qualité et à des prix assez bas pour pouvoir satisfaire tous ceux qui voudront bien le favoriser de leurs Commandes.
Il pourra aussi fournir sous le plus court délai une variété de fournitures pour habits militaires tels que:
Epaulettes dorées, en cuivre, et en laine de toutes couleurs, Galon d'Or pour Casquettes, corps de Laine.
Boutons dorés, boutons en cuivre et boutons en laine, Galons de toute espèce, straps, etc. etc.
Comme le soussigné n'achète que pour argent comptant, il peut offrir aux Compagnies de milice qui désirent des Costumes Militaires, un article supérieur et à un prix beaucoup plus bas qu'aucun autre établissement en Canada.
M. L. D. GAREAU,
271 Rue Notre Dame.

Foreign Vineyard Association LIMITED.
Completely Registered. Commanding Capital £500,000.
CHAIRMAN—ALEXANDER BEATTIE, Esq., M. D., Hon. E. I. C. S.
With seven other Directors from the principal Clubs.
PROMOTER AND MANAGER—T. W. STAPLETON, Esq.
THE wholesale scale of prices is adopted by this Company. All wines will be strictly of the growth represented, and in every case pure. Private families can have the same in large or small quantities, for prompt payment, after receipt and approval of supplies. Examples of advantage in prices:—The finest Epernay Champagne, hitherto charged 16s. now £6 18s. per case of 36 bottles; Most and Chandon's first quality (direct from the firm) hitherto £12 12s., now £10 4s.; Claret, the finest Chateau R. Margaux, or Chateau Brant Catenac, both under lease to the Company, formerly £12 12s., now £8 8s.; Sherries, formerly 36s., now 30s. per dozen; finest Xeres imported, 36s., now 44s. Ports in same ratio; finest Cognac, pale or brown, 26s. per gallon.
The above Wines have been selected by the Generals Commanding in Turkey for themselves and for the Officers' Mess in the East.

THE ASSOCIATION SUPPLY WINES TO THE FOLLOWING CLUBS. I. E. GIMENTAL AND NAVAL MESSES:—
United Service. Reform. Union.
Junior United. Oriental. Command.
Service. University. Kildare.
Army & Navy. Arthur's. St. Stephens.
Guards.

ROYAL YACHT CLUBS.
Cows, I. W. Plymouth. Cork.
Ryde, I. W.
H. M. SHIPS IN COMMISSION.
Victory. Hastings. Comorant.
Imperieuse. Rattler. Coquette.
James Watt. Pyalades. Acorn.
President. Merlin. Brunswick.
Firebrand. Exmouth. Princess Royal.
Highlyer. Firely. Vulture.
Caradoc. Pembroke. Princess Alice.
Triton. Cornwallis. Ygiant.
Vesuvius. Tyne. Amphion.
Dragon. Elk. Alarm.
Conflict. Seagull. Tribune.
Surprise. Hermes. Sparrowshwk.
Pearl. Victor.
Rambler. Cressy.
Rolla.

Royal Naval Hospital, Surgeon's Mess, Plymouth AND THIRTY REGIMENTAL MESSES.
Also, the Army of Expedition in Turkey, under the special approval of the Generals of Divisions.
OFFICES—190, REGENT STREET, LONDON AND 6, BOULEVARD DES ITALIENS, PARIS.

Montreal Type Foundry.
AGENT FOR THE SALE OF R. HOE & CO.'S PRINTING PRESS, WELLS & WEBB'S WOOD LETTER, GEORGE MATHER'S J. H. M'CREARY'S PRINTING INKS. C. T. PALSgrave, Corner of St. Helen and Lemoine Street Quebec, 17th January, 1857. 1

Leslie's Illustrated Paper for May. RECEIVED a Supply of Frank Leslie's Illustrated Paper. Containing Illustrations of the Great Railroad Accident at the Des Ja-dim Canal. F. SINCLAIR, 62
New Novel. THE Discarded Queen—by G. N. M. Reynolds, 2s. 6d. P. SINCLAIR, 64
Wm. Hickman, SUCCESSOR FREDERICK WISE, Hair Dresser, Wig Maker AND PERFUMER, Ornamental Hair Work made up in the newest style and newest fashion, No. 7 St. Joseph St., QUEBEC, NEXT DOOR TO LAMB'S HOTEL. Quebec, 17th January 1857.
New Books. CHIT CHAT or Humor, Wit, and Anecdote with 50 original Illustrations, 6s. 3d. The Dog, by Dink, Mayhew and Hutchinson, 10s. P. SINCLAIR, 65
Quebec, June 2, 1857.

INSPECTOR GENERAL'S OFFICE CUSTOMS DEPARTMENT, Toronto, 9th Dec., 1856.
NOTICE IS HEREBY GIVEN, that His Excellency the Governor General has been pleased by an Order in Council, bearing date December 4th, 1856, to approve of the following Regulations and Orders, under which goods may be imported into Canada by Railroad without subjecting them to entry for Duty at the Frontier Port, or to the necessity of being forwarded under Frontier Bonds.
By Command, R. S. M. BOUCHETTE, Commissioner of Customs.

All Railroad Companies having a line or lines of Railway crossing the Provincial Boundary, or which have a terminus at or near such Boundary, or that have a terminus upon the border of any of the navigable waters of the Province, shall be allowed to transport goods along their respective lines without such goods being detained at Frontier Ports, for the purpose of being examined and entered at the Custom House; or without their being detained until Frontier Bonds are executed; upon such Railroad Companies complying with and conforming to the Rules and Regulations following:
1. All such Railroad Companies shall provide proper wharves, secure and commodious warehouses and other premises at every "Port of Entry" or "Way Port" in connection with such Railroads, for the landing, storing, and forwarding of all foreign goods in transit, whether dutiable or free with other suitable office accommodation for the Office of Customs in charge. These wharves warehouses, and premises to be made secure to the satisfaction of the Customs Department, and in the manner set forth by Regulation No. 12 for Queen's Wharves 30th March, 1850, and until such wharves, warehouses, and premises are provided for customs purposes, and shall be approved and accepted of (of which due notice will be given by the Department), the goods intended to be forwarded to any such Ports shall be subject to be detained until all the formalities of law prescribed in relation to importations, generally, shall have been fulfilled.

2. All goods arriving from the United States of America by water, or transit by Railroad through any part of Canada to a Canadian Port, then to be transhipped to the United States, shall be reported inwards on arrival by Triplicate Report as per Form of Document marked R. R. M. No. 1, denominated "goods" the contents of which are not known, as Merchandise, in number of Packages, as Goods, Cases, Barrels, Boxes, Bales, Trunks, &c., but which are not for consumption of goods when known as Sugar, Tea, Tobacco, &c., &c., but the names of the consignees and the special marks and numbers may be dispensed with.
One of such Reports inwards duly certified shall be placed under cover, and forwarded along with the goods to the Officer of Customs in charge at the port of transhipment, and one of such Reports shall be placed on board the vessel intended to convey them to a foreign Port, or placed in the Queen's warehouse, as provided for in section I of these Regulations.
3. Such Railroad Companies shall provide and appropriate a certain number of Freight Cars, especially designated Through Cars, for goods in transit from one frontier Port to another, and the name of such Ports shall be conspicuously exhibited upon the said Freight Cars.
4. Such Freight Cars shall be provided with the means of securing all goods in transit by spring padlocks or other locks of the best description, subject to the approval of the Department, and the keys of such locks shall be in the keeping of the different Custom Officers, and such Cars must go through from the port of arrival in Canada to the port of Exit designated by the consignee, and no transfer of goods shall be permitted at an intermediate port, except in case of any accident occurring in the course of transit that would render such transfer unavoidable.
5. All locks and fastenings required for such Freight Cars shall be provided by and at the expense of the different Railroad Companies under the approval of the Department.

6. Goods arriving at any Lake or River Port, in the manner and at the time of arrival, and forwarded under cover, along with the goods, to such respective Way Port Officer, whose duty it shall be to receive such goods, and certify the correctness of their delivery by returning one of the Duplicate Manifests duly certified, and which Manifest shall be filed in the Custom House, at the Port of arrival, as a Voucher. It is the duty of the Railroad Companies to cause the immediate delivery of all such "Way Manifests" to the Officers of Customs on arrival.
7. All imports coming into the hands of the Railroad Companies giving bonds, and addressed to any Out-Port or Rail-Port, shall be forwarded through the Office of Customs, and shall be legally marked at the Port of arrival with red colouring matter, as provided in Section 7 of Regulations of the Inland Navigation Act.
8. Goods entered for duty at the port of arrival, and forwarded to any port of destination, by Railroad, shall be marked agreeably with the instructions given to such Ports, to prevent detection on the way.
9. The landing of goods after the regular Customs hours can only be permitted upon application being made to the Collector or other proper Officer for this purpose, and duty it will be to make such arrangements as will be necessary to ensure that the Railroad officials will be required promptly to discharge all goods under lock in preference to the other goods, and to store the same to the satisfaction of the officer in charge.
10. In order to avoid detention at Frontier Ports from which goods conveyed by Railroad are directly exported to the United States, as also to afford correct Returns of Exports at such Frontier Ports respectively, Station Masters or Freight Agents at Way Stations, or others at which goods may be laden for Exportation by Railroads, shall be instructed to forward to the Chief Freight Agent at each Frontier Station or Terminus from whence the exportation is to be directly made, a Manifest outward in the Form marked R. R. M. No. 2, and the Chief Freight Agent at such Frontier Station shall Terminus shall certify or declare to the correctness of the different Way-Reports or Manifests outward before the Collector or other proper Officer as is required for the entry of goods outward. Such Way Reports to apply to Canadian Exports only, and not to goods merely passing through Canada in transit.

10. The liability of each of the Railroad Companies shall be secured by a Bond in the nature of a General Frontier Bond, to be duly executed for the amount of twenty thousand pounds, for the due and faithful performance, at the respective ports of destination in Canada, of all packages passing over such roads in transit, and under Manifest, and for the general performance and compliance with the foregoing Regulations.
R. S. M. BOUCHETTE, Commissioner of Customs, Inspector General's Office, Customs Department, Toronto, 9th December, 1856. 135

N.B.—The Forms hereinbefore referred to will be found in the possession of the Collector of Customs. Department Order, No. 7

QUEBEC

AVIS

Les Annonces se trouvent à la 3ème page

CONDITIONS

L'abonnement est de DEUX PIASTRES par an, payable d'avance, ou TROIS PIASTRES, payable à la fin de l'année.

TARIF DES ANNONCES

Pour six lignes et au-dessous, 3s. 0d
Au-dessus de six lignes et au plus de dix, 4s. 0d
Pour chaque ligne au-dessus, 50c
Chaque insertion subséquente, par ligne, 2d
Tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

Gazette Militaire

QUEBEC, AOUT 29, 1857.

APPAREILS DE SAUVETAGE

Bouche à feu.—Passons actuellement aux bouches à feu porte-amarrées, et raisonnons sur un obusier de 22 cent., lançant son projectile, dont le poids est de 24,500 auquel sera attaché le même fil à voiles que nous venons de faire développer par la fusée volante. Supposons qu'une charge de 100 grammes environ imprime à ce projectile une vitesse tel que le fil vienne à se rompre. Deux procédés se présentent pour éviter cette rupture, diminuer la charge sans changer le poids du projectile, ce qui amoindrirait la portée; ou augmenter le poids du projectile, la charge restant la même, jusqu'à ce que le fil résiste; et il est incontestable que ce point arrivera, à moins que la pièce n'éclate. Il aurait fallu, alors, diminuer un peu la charge en même temps que l'on augmentait le poids du projectile. Nous ne pouvons, ici, qu'effleurer ces questions.

Conclusion à tirer de la balistique des appareils porte-amarrés.

Avec la fusée, puissance illimitée. On peut se servir de fusées réunies en faisceau. Avec les bouches à feu, puissance limitée par l'éclatement de la pièce.

Ces principes invariables devaient être connus de tous les marins, qui comprendront que si nous leur donnons le moyen de développer un fil à voile avec leurs puissants engins de destruction, ils pourront, à plus forte raison, développer, sans rupture, des cordes beaucoup plus résistantes.

Voici, en terminant, les causes auxquelles il faut attribuer l'indifférence qui accueille, depuis 67 ans, les efforts des inventeurs d'appareils porte-amarrés qui n'ont pu obtenir l'embarquement obligatoire de leurs appareils.

1. L'absence dans notre pays de sociétés pouvant prononcer sur la valeur de tel ou tel système.

2. Le conflit d'attributions qui existent en France entre le ministère du commerce et le ministère de la marine, de sorte que l'un a été envoyé de l'un à l'autre.

3. L'appât du gain porté partout à un degré tel, qu'à bord de certains navires anglais une enquête a constaté que les matelots n'avaient pas même l'espace nécessaire pour s'allonger dans leurs hamacs; d'où il y a lieu de penser que l'armateur se préoccupe fort peu de faire placer un appareil à bord en prévision d'un naufrage.

4. Les hésitations des compagnies d'assurances dont aucune ne veut prendre l'initiative pour obliger les navires à se munir de ces appareils qui, ayant servi à sauver l'équipage, permettraient ensuite de sauver le cargo, et auraient pour conséquence de faire baisser le taux des primes d'assurances.

En faisant connaître à chacun l'état actuel de la question des porte-amarrés, nous marchons d'un pas lent, mais sûr, vers l'accomplissement du vœu que nous avons formé de mettre un de ces appareils à bord de chaque navire.

Éspérons que notre voix sera entendue de tous, et que bientôt un Comité central des naufrages, remplaçant les Sociétés qui ont disparu ou n'ont pu obtenir l'autorisation de fonctionner, sera organisé sur les bases que nous avons indiquées à l'Empereur.

Le nom de S M figure en tête de la liste des souscripteurs de l'Institution royale et nationale anglaise des appareils de sauvetage

qui, depuis 1824, date de sa fondation, a sauvé la vie à 10,101 personnes.

Cette Institution, placée sous le patronage de la reine Victoria, a distribué à titre de récompense dans l'espace 32 ans, 70 médailles en or et 577 en argent; plus 10,121 L. ou 253,025 fr.

Quant à présent nous ne pouvons qu'inviter les capitaines de navire et les membres de Sociétés de sauvetage organisées dans quelques-uns de nos ports de commerce à imiter l'exemple qui leur a été donné par le commandant des yachts de Sa Majesté, en demandant directement à S. Exc. le ministre de la marine notre appareil qui sera livré au prix de revient de nos ateliers.

Nous avons fait cet appareil propriété de l'Etat, de sorte qu'il sera établi au meilleur marché possible. Il ne sera donné que des fusées-grappins de 9 cent. de 330 de puissance.

E TREMBLAY, Capitaine d'artillerie de marine

UNE LETTRE DES INDES

Bombay, 1er juillet.

« La nouvelle la plus importante que j'ai à vous transmettre aujourd'hui, c'est que la ville de Delhi tombé au pouvoir des troupes indigènes au commencement de la révolte, n'a pas encore été reprise par les Anglais. On avait répondu le bruit ici que le 12 juin, les Anglais avaient emporté la ville d'assaut, avec une très-grande perte pour les indigènes, et que, le 14, ils avaient entièrement détruit les insurgés; mais nous avons appris depuis que, le 16 juin, la ville était toujours au pouvoir des indigènes, et que même 3,000 des insurgés étaient campés hors des murs. Cette nouvelle officielle, ayant été envoyée par un fonctionnaire anglais de Lahore. Cependant les Anglais avaient repoussé deux sorties faites par les indigènes, et ont fait un grand massacre (à great slaughter) de ces derniers. Nous n'avons pas encore de renseignements sur ces affaires, et nous ne savons que la date de l'une d'elles, c'était le 12 juin.

On compte ici que le général Barnard aura reçu les renforts qu'il attendait pour le 21, et qu'immédiatement après il aura donné l'assaut à la ville. Mais nous n'avons rien appris depuis, et pourtant si la ville avait été prise, la nouvelle s'en serait répandue avec la plus grande célérité.

L'insurrection fait des progrès. A Nussacrabai, la garnison indigène s'est révoltée et a emporté ses canons, mais elle n'a pu tuer deux officiers anglais. A Neemuch, la garnison s'est également révoltée, mais n'a fait d'autre exploit que de brûler la femme et les deux enfants d'un sergent major. Les révoltés de ces deux garnisons ont pris le chemin de Delhi.

A Lucknow, il y a eu aussi une révolte, et elle aurait été très-grave sans l'énergie de sir H Lawrence, le commandant anglais. Les insurgés sont allés vers Delhi, et en passant par Allypore ils ont forcé la petite garnison anglaise à se retirer. Une partie du 2e régiment de cavalerie irrégulière d'Oude s'est révoltée et a tué trois officiers anglais.

Un détachement de 400 cavaliers de Malwa, envoyé contre les insurgés de Neemuch, s'est révolté après avoir tué deux officiers. A Indore, un détachement de la cavalerie de Méchpore a pris la fuite.

Il y a toute raison de croire qu'une partie du contingent de Scindia, en Gwalior, s'est insurgée. A Jahsi, le 12e infanterie du Bengale s'est révolté le 6 juin, et les officiers anglais et leurs familles ont été forcés de s'enfermer dans le fort. D'Allahabad, nous avons des nouvelles encore plus sérieuses. Le 6e infanterie de Bengale avait fait les plus grandes manifestations de dévouement au gouvernement anglais, qui avait publié dans la Gazette du gouvernement (le Monitor) une proclamation exprimant ses remerciements et représentant ce régiment comme un modèle pour les autres.

Tout à coup le régiment s'est révolté, et les soldats ont assassiné avec un acharnement incroyable le capitaine Birch, adjudant du fort, le lieutenant Jones, du génie, le capitaine Plunkett et neuf autres officiers anglais. Les autres officiers anglais avec les fonctionnaires anglais se sont réfugiés dans le fort.

A Bénarès le 37e régiment indigène ayant manifesté un esprit d'insubordination, l'ordre a été donné de le désarmer; mais les soldats ont résisté, et ils ont été rejoints par une partie du 13e cavalerie irrégulière. Mais les Anglais ont mit les insurgés complètement en déroute, et ils n'ont eu à déplorer

que la mort du capitaine Guise; deux ou trois officiers ont été blessés.

A Jaunpore un détachement du régiment de Loodianah s'est révolté, à l'exemple de ses camarades, à Bénarès; le 19e d'infanterie s'est insurgé et a tué deux officiers. On dit que le 41e et quelques autres corps sont en pleine insurrection à Sétapoure.

L'infanterie légère d'Hurriannah, en garnison à Hansi et Hissar, s'est insurgée et a massacré une partie considérable de la population anglaise. Vous n'avez pas encore reçu de détails de cette affaire déplorable. Deux régiments d'infanterie, le 36e et le 61e avec d'autres corps indigènes se sont insurgés aussi, mais n'ont commis d'autre exploit que de blesser quelque personne. Ils sont partis pour Phoullor, où ils ont rejoint le 3e régiment d'infanterie qui s'était révolté auparavant. On écrit d'Aurangabad que le 1er de cavalerie du Nizam s'est insurgé, mais qu'il a été dispersé par les Anglais.

Le bruit s'est répandu que le 5e régiment indigène, qui fait partie de l'armée du général Barnard devant Delhi, s'est révolté, et que les Anglais l'ont massacré jusqu'au dernier homme. Mais tout ce qui est certain, c'est que deux compagnies ont été désarmées.

On dit que les troupes levées récemment dans le territoire de Bhartpore se sont révoltées, pendant qu'elles étaient en route pour Delhi. On croit que ce bruit est vrai. La nouvelle de la révolte du 2e cavalerie légère, à Cawnpore, se répand, mais on n'en a pas reçu de confirmation.

De Calcutta, les nouvelles sont assez faibles. Quoique le gouvernement, il n'y a pas longtemps, ait complétement la garnison indigène sur sa fidélité, il a été forcé le 14 de la faire désarmer. Elle se composait du 70e du 43e, d'une partie du 34e de la milice de Calcutta, et du 2e grenadiers. A Barrachpore, les troupes ont été aussi désarmées; et à Shubkuddar, près Peshawar, le 64e et le Mooltan le 62e et le 69e, ont eu le même sort. Ces régiments n'ont pas résisté.

Voici une liste des régiments qui se sont révoltés. Les 3e, 6e, 11e, 12e, 13e, (en partie); les 15e, 17e, 20e, 30e, 35e, 38e, 41e, 45e, (en partie); 48e, 54e, 55e, 57e, 60e, 61e, (en partie); 71e, 72e, et 74e; les sapeurs et mineurs, une partie du régiment de Loodianah, l'infanterie légère d'Hurriannah, le 7e régiment d'infanterie de Gwalior, le 1er de cavalerie du Nizam, le 13e de cavalerie irrégulière la cavalerie du contingent de Malwa, les 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e, 14e, 15e, 16e, 17e, 18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e, 27e, 28e, 29e, 30e, 31e, 32e, 33e, 34e, 35e, 36e, 37e, 38e, 39e, 40e, 41e, 42e, 43e, 44e, 45e, 46e, 47e, 48e, 49e, 50e, 51e, 52e, 53e, 54e, 55e, 56e, 57e, 58e, 59e, 60e, 61e, 62e, 63e, 64e, 65e, 66e, 67e, 68e, 69e, 70e, 71e, 72e, 73e, 74e, 75e, 76e, 77e, 78e, 79e, 80e, 81e, 82e, 83e, 84e, 85e, 86e, 87e, 88e, 89e, 90e, 91e, 92e, 93e, 94e, 95e, 96e, 97e, 98e, 99e, 100e.

Les régiments qu'on dit révoltés, mais dont on n'a pas reçu de nouvelles positives, sont le 2e, le 5e corps d'infanterie, et quelques détachements d'autres corps.

Remarquez que tous ces régiments, appartenant à l'armée du Bengale; dans les autres provinces les troupes jusqu'ici sont restées fidèles.

L'ex-roi d'Oude a été arrêté à Calcutta parce qu'on dit, on a saisi de sa correspondance qui prouve que, non-seulement il a trépané dans l'insurrection, mais qu'il a même organisé une conspiration pour s'emparer de la ville de Calcutta.

Dans cette ville, le gouverneur général a été obligé de faire lever un régiment de volontaires pour la défense de l'ordre. Vous vous rappelez que dans ma dernière lettre je vous ai fait savoir qu'il avait refusé les services des volontaires que les résidents anglais et même français s'étaient offerts de lui offrir.

Le général sir Patrick Grant, commandant en chef de l'armée anglaise, est arrivé à Calcutta. (Journal de Québec.)

LES NEGRES DANS L'ETAT DU MAINE

La Cour Suprême de l'Etat du Maine a décidé que les personnes de couleur, âgées de vingt ans et plus, domiciliées dans l'Etat depuis trois mois avant une élection et n'étant classées ni parmi les pauvres ni parmi les étrangers pourraient être élus aux fonctions du gouverneur, sénateurs et représentants.—Le National.

Le Montreal Transcript dit être bien informé en annonçant que les troupes régulières qui sont maintenant en cette province vont être rappelées pour le service des Indes.

BANDE MILITAIRE.—Le corps de musique du 17e régiment exécutera à venir dans le jardin du gouvernement, tous les Mercredis et samedis pendant quatre heures à cinq heures et demie de l'après-midi.

SIR CHARLES NAPIER SUR LES INDES.

« Le gouvernement anglais vient de publier des extraits seulement du rapport adressé par sir Charles Napier, le 27 novembre 1849, au gouverneur général de l'Inde, sur l'état de la discipline de l'armée indienne. M Disraeli, dans sa récente motion, avait demandé communication de tout le document, mais lord Palmerston, par le motif que cette pièce portait surtout sur les moyens de défense de l'Inde contre une agression éventuelle de l'étranger, a donné ordre qu'on n'en publiât que les passages qui concernent la discipline de l'armée indienne. Nous avons cru devoir reproduire les extraits de ce document.

Sir Charles Napier au duc de Wellington. La défense de notre empire indien est confiée à quatre armées distinctes, à savoir celles de la Reine, du Bengale, de Madras et de Bombay, comprenant collectivement environ 300,000 combattants et 400 pièces d'artillerie de campagne, prêts pour la guerre, sans comprendre les pièces à position fixe placées dans les forts ou dans nos arsenaux.

C'est là une armée considérable et elle se trouve en bon état de discipline: elle possède des équipements complets, est pleine de courage et d'un haut esprit militaire. Il est nécessaire aussi de dire que, cette force pourrait être doublée sans que la charge du service soit trop lourde pour la population, et que toutes les parties de l'Inde peuvent fournir des troupes en abondance; notre service est extrêmement populaire et les troupes très-fidèles. Il y a diverse choses qui peuvent être modifiées et on pourra les redresser lorsque le commandant en chef sera placé dans des conditions convenables, mais pas avant.

Je ferai de cette question l'objet d'une autre lettre.

Qu'il ne suffise ici de dire que dans mon opinion, cette magnifique armée est assez puissante pour garder l'Inde maintenant et qu'elle ne sera pas exposée à une seule attaque de l'ennemi.

Je vais maintenant passer à la question de l'occupation immédiate du Punjab.

Par ce motif et pour d'autres, je pense que Delhi est le lieu propre pour nos grands magasins. Elle est située dans une position centrale qui convient à procurer des troupes et des renforts.

Pour ce motif aussi, je pense que les quartiers généraux doivent être envoyés à Delhi ou à Meerut, selon les arrangements qui pourront être pris ultérieurement.

Le grand principe à suivre dans l'Inde, quand aux forces armées, est, je pense, le suivant. Avoir une vaste police bien organisée et quelques compagnies de l'artillerie, des sapeurs et des mineurs se sont révoltés. La force insurgée à Delhi n'est pas composée exclusivement des Meerut et des troupes indigènes stationnées à Delhi, et qui ont fait cause commune. Ils ont été rejoints par les régiments révoltés à Nussacrabai, l'érozepe et ailleurs. Ces forces n'ont pas été rejetées dans l'intérieur des murs à la suite d'une seule défaite; elle se sont hasardées, à plusieurs reprises, à livrer bataille à leur ennemi. Delhi n'est pas non plus le seul point sur lequel la révolte conserve opiniâtreté sur terrain. Quoique d'abord étouffée à Lucknow, la révolte y a depuis éclaté avec une force plus grande; et à Cawnpore, au moment du départ des dernières dépêches était tenue en état de siège par les insurgés, et les forces indigènes et des déserteurs sortirent en deux divisions et gardèrent la ville et ses environs pendant toute la nuit. Quoique tout fut tranquille, on ne laissait pas de désarmer tous les soldats natis de la ville et des environs (à l'exception de la garde du corps). Un espion du peuple d'Oude a été surpris dans le fort au moment où il prenait des plans, et l'on a trouvé sur lui des documents qui compromettaient le roi et plusieurs autres chefs de sa suite; il a été en conséquence fait prisonnier, avec tous ceux qui se sont trouvés compromis. Et tous ces partisans, au nombre de 700 ou 800 qui étaient au Reach Garden, furent désarmés. Neanmoins, pour ce qui regarde Calcutta, on pense généralement que le pire est fait.

Il y a peine une maladie quelque dont souffrent les soldats qui ne doivent être attribuée au manque d'espace dans les casernes. Je ne vois aucun danger à les réunir, et j'en vois un très-grand, au contraire, dans leur dissémination actuelle dans le pays. Je crois qu'en concentrant, comme je le propose, l'armée indienne, son esprit militaire, son dévouement et ses forces en seront fort augmentées.

Voici un article du Morning-Post correspondant de Paris.

Je crois, d'après les nouvelles qui sont arrivées à Paris sur les affaires de l'Inde, que à peu d'exceptions près, il sera nécessaire éventuellement de licencier la totalité de l'armée indigène (to disband the whole of the native army). On affirme, d'après l'enquête qui a eu lieu tout récemment, que l'esprit de révolte règne parmi toutes les forces des Indes anglaises. Il est probable, par conséquent, que la première dépêche de sir Colin Campbell déclama de nouvelles troupes d'Angleterre. Plutôt nous commençons le recrutement, mieux ce sera, et il faut se préparer aux pires éventualités.

L'absence de chemins de fer dans les Indes rendra nécessaire la présence de quelque chose comme 150,000 hommes de troupes européennes (will oblige the necessity of something like 150,000 European troops for some time to come) pour quelque temps encore. On affirme que les forces qui existent aujourd'hui dans les Indes sont, tout juste suffisantes pour conserver le siège du gouvernement et les stations du gouvernement, et pour protéger les dépôts d'armes formés par suite du licenciement des cipayes.

DUELS EN LOUISIANE.

« Nous lisons dans l'Union new-orléanaise, du 12 courant: Une rencontre a eu lieu, lundi matin, à Donaldsonville, entre le Dr Meng et le Dr Clavierie. Voici quelques soit les circonstances qui ont amené cette regrettable affaire. A la suite d'un article publié dans le Journal de la Côte et signé par le Dr Meng, M Clavierie crut son honneur attaqué et demanda des explications au Dr Meng; celui-ci s'y refusa en disant que cette affaire se viderait à leur premier rencontre. En effet entre 6 et 7 heures, ces messieurs se rencontrèrent. Le Dr Meng fit feu le premier et manqua son adversaire. M Clavierie, au deuxième coup, atteignit M Meng tout près du Porselle. Quelques personnes qui se trouvaient présentes à cette affaire arrêtèrent les combattants. Le shérif a immédiatement fait arrêter le Dr Clavierie qui a comparu devant le juge de paix. Après les témoignages entendus, l'affaire a été mise hors de cour. La blessure du Dr-Meng ne présente, dit-on, aucune gravité.

Le même journal rend compte en ces termes, d'une seconde affaire d'honneur, qui s'est passée à la Nouvelle-Orléans même.

Un affaire d'honneur a eu lieu samedi matin, sur l'autre bord du lac, entre M Lalande Ferrier, de Carrollton, et M Jules Armoux, de la paroisse St-Charles, et elle a fallu devenir fatale à M Armoux, près de la tampe duquel la balle a passé si près qu'elle lui a écorché la tête. Les adversaires sont retournés en ville hier matin; nous apprenons qu'ils sont cousins et que le cartel a été envoyé par M Armoux qui aurait été frappé d'une cravache par M Ferrier, à la suite d'expressions outrageantes employées vis à vis de ce dernier au sujet d'une querelle que M-Ferrier avait eue avec des charretiers dont les charrettes avaient, il y a deux semaines, accroché à Carrollton et brisé son buggy qu'il menait sur le chemin de planches. Il paraît que du reste une difficulté existait d'ancienno date entre les deux cousins.

INDE ANGLAISE.—Le Daily News publie une analyse rapide, mais fidèle de la situation aux Indes.

Trente-deux régiments de l'armée du Bengale et quelques compagnies de l'artillerie, des sapeurs et des mineurs se sont révoltés. La force insurgée à Delhi n'est pas composée exclusivement des Meerut et des troupes indigènes stationnées à Delhi, et qui ont fait cause commune. Ils ont été rejoints par les régiments révoltés à Nussacrabai, l'érozepe et ailleurs. Ces forces n'ont pas été rejetées dans l'intérieur des murs à la suite d'une seule défaite; elle se sont hasardées, à plusieurs reprises, à livrer bataille à leur ennemi. Delhi n'est pas non plus le seul point sur lequel la révolte conserve opiniâtreté sur terrain. Quoique d'abord étouffée à Lucknow, la révolte y a depuis éclaté avec une force plus grande; et à Cawnpore, au moment du départ des dernières dépêches était tenue en état de siège par les insurgés, et les forces indigènes et des déserteurs sortirent en deux divisions et gardèrent la ville et ses environs pendant toute la nuit. Quoique tout fut tranquille, on ne laissait pas de désarmer tous les soldats natis de la ville et des environs (à l'exception de la garde du corps). Un espion du peuple d'Oude a été surpris dans le fort au moment où il prenait des plans, et l'on a trouvé sur lui des documents qui compromettaient le roi et plusieurs autres chefs de sa suite; il a été en conséquence fait prisonnier, avec tous ceux qui se sont trouvés compromis. Et tous ces partisans, au nombre de 700 ou 800 qui étaient au Reach Garden, furent désarmés. Neanmoins, pour ce qui regarde Calcutta, on pense généralement que le pire est fait.

Calcutta, 15 juin, 1857.—Le 15 juin, Calcutta a été pendant 36 heures dans un état d'alarme continuelle. Un mouvement menaçant parmi les trois régiments de natis à Barrackpore, a nécessité leur désarmement qui fut effectué par deux régiments européens que l'on envoya au secours des forces qui y étaient déjà. On a fait circuler des bruits de meurtre, d'incendie et autres choses de ce genre. Les femmes ont été placées à bord des vapeurs et les citoyens ont pris des mesures pour protéger leurs propriétés. Les familles qui ne peuvent se transporter à bord des navires, se réfugièrent dans l'intérieur de la ville avec leurs amis. Le Garden Reach est entièrement désert. A la demande du gouvernement, les volontaires front patrouille et environs cent cavaliers et fantassins sortirent en deux divisions et gardèrent la ville et ses environs pendant toute la nuit. Quoique tout fut tranquille, on ne laissait pas de désarmer tous les soldats natis de la ville et des environs (à l'exception de la garde du corps). Un espion du peuple d'Oude a été surpris dans le fort au moment où il prenait des plans, et l'on a trouvé sur lui des documents qui compromettaient le roi et plusieurs autres chefs de sa suite; il a été en conséquence fait prisonnier, avec tous ceux qui se sont trouvés compromis. Et tous ces partisans, au nombre de 700 ou 800 qui étaient au Reach Garden, furent désarmés. Neanmoins, pour ce qui regarde Calcutta, on pense généralement que le pire est fait.

DEPARTS DES STEAMERS TRANSATLANTIQUES. DES ETATS-UNIS

Pes-ia...New York...Liverpool...8 Juillet
Kingston...New York...Liverpool...9 Juillet
New Star...New York...Liverpool...11 Juillet
Queen of the South...New York...Liverpool...11 Juillet
Canada...Boston...Liverpool...15 Juillet
Arabia...New York...Liverpool...22 Juillet
O of Manchester...New York...Liverpool...23 Juillet
Argo...New York...Liverpool...23 Juillet
Harmonia...New York...Liverpool...23 Juillet
Vanderbilt...New York...Liverpool...1 aout
of Washington...New York...Liverpool...6 aout
Ariel...New York...Liverpool...8 aout
Emeu...New York...Liverpool...13 aout
Fulton...New York...Liverpool...22 aout

Nagpore, 19 juin,

Un ballon en feu devait donner le signal d'une insurrection générale, dans laquelle les musulmans devaient massacrer tous les Feringhee kasirs (les infidèles les Européens) Heureusement le ballon n'a pas pris feu, et les conjures ont été déconcertés.

Une proclamation a été répandue à Nagpore et dans tout les Indes. Elle promet que le régime des Feringhees, existant depuis la bataille de Plassey, et que les mahometans doivent reprendre la supériorité. On a profité de la question des cartouches pour répandre la prophétie.

A Peshawar, il a fallu désarmer trois cents d'infanterie indigène et un de cavalerie, parce que l'on a découvert qu'ils voulaient nous massacrer tout le 22 mai. Les soldats se sont mis à désertir après avoir été désarmés. Pour arriver ce contingent exemple, il a fallu en perdre quatre-vingt.

Dans un des forts, Meerdad, le 55e d'infanterie indigène ne voulait pas mettre bas les armes. On en a tué 150 sur place; 200 prisonniers du 55e ont été jetés et nous en avons mitraillé 40 sous les yeux des autres. Cet exemple était nécessaire pour les terrifier. Ce spectacle était affreux.

A un signal donné, dix canons ont fait feu aussitôt on a vu, lancés dans toutes les directions, des forces, des têtes, des bras, des jambes tout sanglants.

NOUVELLES D'EUROPE

Le Steamer America est arrivé Mercre à Halifax.

« Nous regrettons de dire que le telegraphe transatlantique est pour le présent une affaire manquée.

Dans la soirée du 11 du courant, le fil est cassé, lorsque les vaisseaux occupés à l'imprimerie étaient à 335 milles à l'ouest des côtes de l'Irlande.

Les vaisseaux retournaient en Angleterre avec ce qui leur restait encore de câble, plus de 2,000 milles, une longueur suffisante peut-être pour unir les deux continents. Les directeurs étaient confiants d'un dernier succès.

Une réunion devait avoir lieu à Londres samedi, le 15 du courant, dans le but de déterminer si l'on continuerait immédiatement avec le reste du câble, ou si l'on attendrait à l'été prochain.

La malle des Indes était arrivée avec des nouvelles d'une haute importance.

Contrairement à l'attente générale en Angleterre, Delhi n'était pas encore tombé le 29 juin, date des derniers avis.

La mutinerie avait encore fait certains progrès parmi les troupes natives.

Rien d'important de la Chine.

Calcutta, 15 juin, 1857.—Le 15 juin, Calcutta a été pendant 36 heures dans un état d'alarme continuelle. Un mouvement menaçant parmi les trois régiments de natis à Barrackpore, a nécessité leur désarmement qui fut effectué par deux régiments européens que l'on envoya au secours des forces qui y étaient déjà. On a fait circuler des bruits de meurtre, d'incendie et autres choses de ce genre. Les femmes ont été placées à bord des vapeurs et les citoyens ont pris des mesures pour protéger leurs propriétés. Les familles qui ne peuvent se transporter à bord des navires, se réfugièrent dans l'intérieur de la ville avec leurs amis. Le Garden Reach est entièrement désert. A la demande du gouvernement, les volontaires front patrouille et environs cent cavaliers et fantassins sortirent en deux divisions et gardèrent la ville et ses environs pendant toute la nuit. Quoique tout fut tranquille, on ne laissait pas de désarmer tous les soldats natis de la ville et des environs (à l'exception de la garde du corps). Un espion du peuple d'Oude a été surpris dans le fort au moment où il prenait des plans, et l'on a trouvé sur lui des documents qui compromettaient le roi et plusieurs autres chefs de sa suite; il a été en conséquence fait prisonnier, avec tous ceux qui se sont trouvés compromis. Et tous ces partisans, au nombre de 700 ou 800 qui étaient au Reach Garden, furent désarmés. Neanmoins, pour ce qui regarde Calcutta, on pense généralement que le pire est fait.

DEPARTS DES STEAMERS TRANSATLANTIQUES. DES ETATS-UNIS

Pes-ia...New York...Liverpool...8 Juillet
Kingston...New York...Liverpool...9 Juillet
New Star...New York...Liverpool...11 Juillet
Queen of the South...New York...Liverpool...11 Juillet
Canada...Boston...Liverpool...15 Juillet
Arabia...New York...Liverpool...22 Juillet
O of Manchester...New York...Liverpool...23 Juillet
Argo...New York...Liverpool...23 Juillet
Harmonia...New York...Liverpool...23 Juillet
Vanderbilt...New York...Liverpool...1 aout
of Washington...New York...Liverpool...6 aout
Ariel...New York...Liverpool...8 aout
Emeu...New York...Liverpool...13 aout
Fulton...New York...Liverpool...22 aout

Feuilleton

CRITIQUE DES MEMOIRES DE MARMONT.

(Continuee de notre dernier numero.)

C'est ici un fait nié par Marmont, mais que nous établissons plus tard; pour ne pas interrompre trop longtemps notre récit, nous demandons la permission de nous référer sur ce point à l'examen spécial de plusieurs documents. Qu'il nous suffise pour le moment d'affirmer qu'un contre-ordre n'a pas été donné par Marmont à ses généraux, et de citer à l'appui de notre affirmation les explications confidentielles du général L'Évesque, ce général, dans la lettre, datée de Paris, le 10 août 1814, mention d'une contre-ordre donné par le commandant du 60 corps; il rapporte même des paroles qui en impliquent l'impossibilité: (à la nouvelle de l'abdication) « Je dis à part au maréchal. Voilà un événement qui tire votre Excellence d'une fâcheuse position.—Cela m'est égal, répondit-il je n'en opère pas moins mon mouvement de soir. »

Une autre preuve de la duplicité de Marmont, résulte d'un fait bien remarquable, qui passa presque inaperçu dans le tumulte de l'événement, mais que nous devons relever. Des négociations allaient s'engager à Paris; pour le succès de ces négociations, il était nécessaire de maintenir dans un bon état le moral de l'armée. Or, l'abdication de l'Empereur était une nouvelle qui ne pouvait manquer de livrer l'armée au découragement et aux désordres qui en sont la suite. Il était donc indispensable de ne point divulguer cette nouvelle de la garter dans le secret; la ferme attitude de l'armée était toute la force de l'Empereur, l'argument presque unique des négociateurs qui se rendaient à Paris. Marmont garda-t-il le secret? Loin de là il commanda à son chef d'état-major de placer à l'ordre de l'armée la nouvelle de l'abdication.

Quant Lucotte, un des généraux qui n'avaient pas été mis, et pour cause, dans la confidence, reçut cette nouvelle et l'ignouation qui l'accompagnait, il refusa de croire et d'obéir; il crut à une ruse de guerre; il se mit à marcher sur Paris, en bien de se replier vers la Loire, de rallier des forces qui se trouveraient à sa portée, de recommencer la guerre, etc.

Or, le commandant de Payant-garde étant absent de son poste, il devenait à peu près impossible à l'armée impériale de faire, d'improviser du moins, un mouvement quelconque. On emmena donc à Paris le commandant du 60 corps.

Les plénipotentiaires partirent d'Essonne vers cinq heures de l'après-midi, ayant avec eux le duc de Raguse. Avant de venir à Paris, on arrêta à Petit-Bourg, chez le prince de Schwartzberg; on avait pour cela toutes sortes de raisons: M, de Raguse à décharger de ses pourparlers; y passe à demander pour traverser les lignes ennemies; le prince de Schwartzberg était d'ailleurs une des fortes têtes de la coalition, qu'il convenait de consulter. Un détail qui fut remarqué dans le temps, c'est qu'à Petit-Bourg, devant le château, M, de Raguse resta dans la voiture pendant que les plénipotentiaires montaient chez le généralissime des armées alliées. Toutefois il faut croire qu'il y eut un entretien particulier. Cet entretien eut-il lieu au su et du contentement des plénipotentiaires, qui ne se mêlèrent pas trop de leur compagnie et qui le laissèrent libre de se décharger comme il l'attendait de ses pourparlers. Cette confiance extrême cette attention délicate à ne pas assister à une entrevue assez pénible, sont tout à fait inadmissibles de la part de gens du monde. M, de Raguse ne profita-t-il pas un peu trop de la liberté qui lui fut laissée.

Tout ce que nous savons, c'est ce qu'il affirmé. « Je me dégageai des négociations. Je lui expliquai les motifs. Le prince de Schwartzberg me comprit parfaitement et donna son sentiment le plus complet à ma résolution. D'après M, de Raguse, qui ne résiste pas au besoin de se louer, le général ennemi approuve sans réserve une résolution qui, si elle eût été sérieuse, devait fort le contrarier; la vanité ici a mal conseillé le narrateur; il eût été plus habile en cet endroit de mettre un peu de mauvaise humeur, quelque mot aigre et piquant pour marquer le désappointement du général ennemi.

On arriva à Paris le 4 avril, dans la nuit. Les circonstances étaient pressantes; les moments étaient comptés. Quel qu'on fut tenu, sans attendre de repos, se hâtèrent d'aller présenter leurs pouvoirs à l'empereur Alexandre qui avait sa résidence rue Saint-Florentin, à l'h